

La feuille de houx

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux (Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).



Le mot du maire



L'automne et le début de l'hiver ont été chargés en événements. Tout d'abord la première tranche des travaux de réfection de la rue de Chamoust qui ont finalement commencé le 12 novembre, pour s'achever plus tôt que prévu le 29 novembre. Le gros œuvre est achevé et ils reprendront dès que la température ambiante le permettra (voir p. 3). Ensuite, la réforme des rythmes scolaires voulue par le Gouvernement, a nécessité de nombreuses réunions (qui ne sont pas encore achevées), pour envisager les moins mauvaises solutions en provoquant le moins de désagréments possibles aux parents et aux enfants. Il y eut encore les multiples réunions de travail en commission en vue de la création de la zone d'activités des Effaneaux (voir p. 5).



Mais au-delà de cet agenda municipal et de celui de chacun d'entre nous, je vous souhaite de tout cœur de vivre le plus paisiblement et

le plus heureusement possible cette période de fin d'année qui s'ouvre, synonyme de lien familial, de tendresse, de bonheur et d'espoir.

Gérard GEIST



SOMMAIRE

- **Cambriolages et délinquances en hausse p. 2**
- **Travaux rue de Chamoust p. 3**
- **L'actualité de l'école p. 4**
- **Où en sont les Effaneaux ? p. 5**
- **N'oublions pas les entreprises saintaldaises p. 6**
- **L'agenda p. 8**



QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de sa séance du 4 novembre 2013,

le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- demander à la commune de Luzancy le règlement des frais de scolarité de deux enfants scolarisés à Sainte-Aulde, mais résidant à Luzancy (1 713,16 €) ;
- modifier la facturation d'Armor cuisine (cantine scolaire) sans changement pour les parents ;
- adopter la charte de développement durable présentée par le département de Seine-et-Marne dans le cadre de sa politique de l'eau et ce, afin de permettre à la CCPF d'obtenir les subventions correspondantes dans ce domaine ;
- saisir la préfecture à la suite de la demande de la commune de Chamigny de faire payer à Sainte-Aulde, les frais de fonctionnement scolaire des enfants Saintaldais scolarisés à Chamigny en 2010/11 (7 215,60 €) et en 2011/12 (2 018,18 €).

COMBIEN DE DÉLÉGUÉS COMPTERA LA CCPF EN 2014 ?

Un arrêté préfectoral vient d'instituer la nouvelle représentativité des délégués des communes du Pays fertois au sein du prochain conseil de la CCPF. Le nombre de délégués sera de 37 (51 aujourd'hui) dont 13 pour La Ferté-sous-Jouarre, 6 pour Jouarre, 2 pour Saâcy-sur-Marne et un seul pour toutes les autres communes.

Ainsi, si elles s'entendent, les seules communes de La

Ferté-sous-Jouarre et de Jouarre pourront disposer d'une majorité suffisante (19) pour gouverner sans considération des positions des autres communes.

Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36
mairie@sainte-aulde.fr
www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST

Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire
Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.

Centre communal d'action sociale
Tél. : 06 71 10 35 52 ou 06 26 23 03 08).



Les documents officiels, circulaires et autres textes réglementaires sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite.

Sans oublier le site internet communal.

CAMBRIOLAGES ET DÉGRADATIONS EN HAUSSE

Ces dernières semaines, de nombreux cambriolages ont touché la commune pour des vols de bijoux et d'argent uniquement.

De plus, notamment pendant les vacances scolaires, de multiples dégradations ont été constatées et parfois signalées en mairie :

- bris de vitres de domiciles ;
- tags sur d'autres ;
- panneau d'affichage communal arraché et jeté dans le lavoir de l'église ;
- voiture dérobée à un Saintaldais et jetée dans la Marne ;
- voitures et personnes qui rodent dans la commune et les jardins privés, etc.
- tags sur le lavoir de Pisseloup ;
- vols pour 15 000 € de matériels chez une entreprise saintaldaise.

Une vigilance de tous les instants doit être effectuée par chacun et tout délit ou constat fait sur le vif doit être signalé en mairie et en Gendarmerie.

LES INSIGNES DE LA RÉPUBLIQUE S'INSTALLENT À L'ÉCOLE



La loi du 8 juillet 2013 impose l'installation dans les écoles du drapeau français (c'était déjà fait par la municipalité depuis

l'inauguration de la nouvelle école), du drapeau européen, de la Déclaration des droits de l'homme, des mentions « liberté, égalité, fraternité » et enfin de la charte de laïcité. C'est chose faite.

Appel à bénévoles

Vous avez un peu de temps libre ?

La municipalité dépose régulièrement des documents dans les boîtes aux lettres des Saintaldais (Feuilles de chou, tracts sur les animations, notices pratiques, etc.).

Si vous voulez bien aider la commune en les distribuant (à tour de rôle en fonction des bénévoles qui se déclareront par hameau), merci de vous faire connaître en mairie.

Merci par avance de votre contribution.

VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ



LA COMMANDE DE SEL 2013

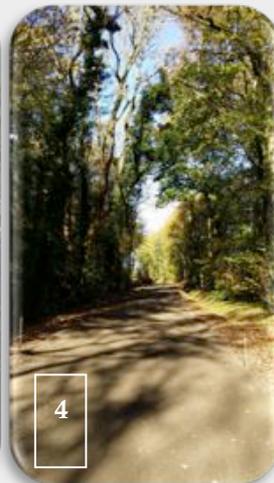
Arrivées au tout début novembre, 20 tonnes de sel en sacs (4 340 €) complètent ce qui restait de l'hiver 2012 (2 tonnes), auxquelles s'est ajoutée 1,6 tonne (347 €) fournie par le Département en échange du service assuré par la commune. Le tout est entreposé dans le hangar communal.

Rappel : le sel placé dans des virages de la commune n'est pas destiné à un usage personnel, mais à réduire les risques de glissade dans lesdits virages !

TRAVAUX RUE DE CHAMOUST (suite, mais pas fin)

Les travaux ont commencé le 12 novembre et la rue a été barrée jusqu'au 29 novembre. Moins longtemps que prévu grâce aux efforts de l'entreprise Wiame et au suivi de chantier et ce, pour le confort des usagers à l'approche des fêtes de fin d'année.

La première tranche de travaux a consisté à décaper et à purger en profondeur les parties les plus dégradées de l'ancienne voirie sur plus de 50 cm (photo 1 et 2 représentant une partie des déblais retirés). Le fond a été ensuite stabilisé avec des pierres calibrées (photo 3), recouvertes de fraiza (photo 4), avant de recevoir une première couche d'enrobé (photo 5). C'est ainsi que certains tronçons (les moins dégradés et les moins dangereux) sont encore dans leur état initial. Coût de cette première tranche : 77 213,76 € TTC.



Enfin, en vue de réduire la principale cause de dégradation régulière de cette voirie créée à la fin du 19^e siècle, **des canalisations en traversées de chaussée ont été réalisées afin de déporter les écoulements d'eaux pluviales** vers les bois (photo 6 et 7 ci-contre).

La deuxième tranche consistera à sécuriser les bas-côtés, araser les accotements, achever les tronçons en suspens et enfin recouvrir le tout d'un enrobé d'un seul tenant (pour la réduction des coûts de l'entreprise et donc de la commune, mais aussi pour une meilleure qualité des travaux et le moins de désagrément

pour les usagers). Il faudra certainement attendre le mois de mars et des températures de 10 à 12 ° pour que l'enrobé final soit placé.

La largeur de la rue sera un peu agrandie et ce, dans la mesure du possible (impossible côté fossé et limité côté bois).

En attendant, soyons prudents sur cette voirie rouverte mais non totalement sécurisée (rappel : la vitesse est limitée à 50 km/h.).



JOURNÉE VERTE À L'ÉCOLE



Le vendredi 27 septembre, comme chaque année, les trois classes de l'école de Sainte-Aulde ont participé à l'opération "nettoyons la nature".

Après avoir revêtu leurs gants et leurs gilets jaunes, les enfants sont partis en mission, avec enthousiasme et munis de leurs sacs poubelle !

Mais il ne s'agissait pas seulement de les sensibiliser à la propreté, mais aussi au tri sélectif qui se sera généralisé quand ils seront adultes.

Un sac pour les déchets "ménagers" correspondant à la poubelle grise, un sac pour les recyclables correspondant à la poubelle bleue et un sac pour le reste à trier (verre, ferrailles....).

Les maternelles se sont chargées des bords de Marne, le cycle 2 s'est égayé dans les bois au-dessus du bourg et le cycle 3 a arpenté le bourg.

En définitive, quelques déchets seulement ont été récupérés. Sainte-Aulde est donc une commune soucieuse de son environnement et nettoyée chaque semaine par les cantonniers ! C'est d'ailleurs la conclusion positive que les organisateurs ont tiré de cette journée pédagogique et civique, car les élèves étaient un peu déçus... de n'avoir pas trouvé grand chose ! L'objectif d'éduquer chacun au respect de la nature et de nos lieux de vie communs a été atteint. Bravo et merci à l'équipe enseignante toujours aux avants postes de ces actions pédagogiques innovantes.

ET SPECTACLE MUSICAL...

Les intervenants de l'école de musique intercommunale du pays fertois, ont amusé les enfants de l'école pendant une demi-heure, le 1^{er} octobre, en présentant un spectacle. Cette année, on visitait le monde de « musiquenlair », avec de nombreux instruments comme le piano, différentes flûtes, la trompette, le trombone, les tambours et quelques petites percussions.

Au début du spectacle, le refrain d'une chanson a été appris par le public et a été repris en chœur à la fin. Enchantés, les élèves sont retournés en classe en chantant !

LES ÉLÈVES ONT DU GOÛT !

L'école des Noisetiers de Sainte-Aulde a pris l'habitude d'accompagner l'initiative nationale de la semaine du goût. Après les gâteaux au chocolat l'année dernière, ce sont les crêpes qui ont été à l'honneur le 14 novembre dernier. Après avoir préparé la pâte à crêpes, et pendant qu'elle reposait, les élèves ont goûté différentes crêpes industrielles (de la plus sèche et sans goût à une "meilleure" crêpe industrielle, plus moelleuse certes mais bourrée de colorants et autres ingrédients chimiques).

Ensuite, ils ont observé la cuisson des crêpes et ont goûté leurs productions qui se sont révélées être les... meilleures !

Un peu de chocolat là-dessus, du sucre, du citron, de la



confiture, du miel ou du sirop d'érable...

Tout le monde s'est régalé mais l'expérience n'a pas été réussie à 100 %. En effet, certains enfants (minoritaires) ont préféré... les crêpes industrielles ! C'est en tout cas la preuve qu'éduquer au goût est indispensable car la force de l'habitude finirait peut-être par faire prendre du carton pour de l'excellente nourriture !



FESTIVAL DES CONTES Zanzibar s'invite à Sainte-Aulde



Dans le cadre du 14e Festival des belles histoires organisé par le centre social intercommunal du Pays fertois, la commune de Sainte-Aulde accueillait le 6 octobre dernier, le conteur François Vincent, qui avec sa seule guitare,

une gestuelle imaginative et une variété de voix étonnante, a su faire voyager les enfants et les adultes présents vers le royaume de Zanzibar, dont le sultan se désespère de voir ses dattes mangées, chaque année, par un grand oiseau noir. Dans une belle langue française, imagée et précise, le conte a réussi à faire participer les enfants et à leur offrir une fin faite de tolérance et de compréhension. Hormis pour le chat, devenu monstre, qui finit sa vie dans un piège assez cruel.



CONCERT DE GOSPEL 280 personnes ovationnent les chanteurs

Samedi 5 octobre, Les amis de Sainte-Aulde, reprenaient la tradition lancée en 1995 des concerts de gospel. Le dernier avait été produit en 2008.

Pour ce faire, les organisateurs avaient misé sur un choix de voix plutôt qu'un grand groupe de choristes. Le Trio Gospel Melody, composé de deux voix de femmes et d'une voix d'homme,



accompagnait la soprano soliste Jo-Ann PICKENS, originaire du Texas, région par excellence du gospel et des spirituels. Le tout sous la houlette du pianiste Jan STUMKE.

Près d'une heure et demie de concert où alternaient des chants mélancoliques, d'autres plus entraînants auxquels le public participa volontiers, souvent debout. L'église était comble. Plusieurs bis et un hymne tout au long de la soirée à la joie et à l'espérance. Un très beau moment qui a drainé de nombreux Saintaldais, mais aussi du public venu de l'Aisne et du Pays fertois. Tout le monde attend avec impatience la prochaine initiative d'une telle qualité.

OÙ EN SONT LES EFFANEUX ?

Le projet de Batilogistic avance

Après le jugement du Tribunal administratif du 16 juin 2011, qui avait mis à bas le précédent projet de PROLOGIS, une autre entreprise, BATILOGISTIC, a déposé un permis de construire et une demande d'autorisation d'exploiter. Fort de son expérience réussie dans la zone d'activités de Château-Thierry et aux côtés du Syndicat Marne-Ourcq qui a mission de mener à bien cette opération pour les communautés de communes du Pays fertois et du Pays de l'Ourcq, le projet porte sur 57 hectares pour héberger des PME-PMI et des bâtiments logistiques.

La Région ne prévoit pas de 3^e pastille !

Le syndicat Marne-Ourcq qui représente les communautés de communes, a acheté en 2010, 61 hectares supplémentaires aux 57 initiaux (118 en tout), afin de prévoir une extension de la zone d'activités et l'installation d'entreprises et de services qu'elle rendra nécessaires (crèche, restaurant d'entreprise...). Pour ce faire, il avait obtenu du conseil régional, une autorisation d'extension de 25 hectares lors de l'élaboration du schéma directeur d'Ile-de-France, en 2008.

Et là, patatra !, le SDRIF adopté le 18 octobre dernier par le conseil régional a, contre toute attente, et malgré les réclamations des élus des 41 communes concernées par les Effaneux et des deux communautés de communes, retiré cette autorisation de développement futur (une « pastille » valant 25 hectares).

Coût de l'opération : un million d'euros dépensé par les contribuables.

Le calendrier à venir

- le permis de construire est en cours d'instruction qui devrait voir le jour à la mi 2014 ;
- le permis d'exploiter que délivre la préfecture devrait intervenir à la mi 2014 ;
- les travaux devraient commencer au début de l'année 2015.

Le dossier

N'oublions pas les entreprises de Sainte-Aulde

En ces moments de difficultés économiques pour tous, il nous a semblé utile de refaire un point sur les entreprises qui ont leur siège social à Sainte-Aulde et qui contribuent ainsi au dynamisme de la commune et du canton. Occasion aussi de les solliciter pour nos travaux personnels.

Les entreprises pour la maison et le jardin

ABM FABRICE GONÇALVES

Vente, pose, entretien poêle
à bois, granulés, cheminées.

Tél. : 06 85 32 84 68
et 01 64 36 27 51.

CRUZ NOBRE PAULO

Couverture et maçonnerie.

Tél. : 06 26 47 66 62.

LC PAYSAGES

Création, entretien
d'espaces verts, abattage et
élagage.

Tél. : 06 30 73 51 56
et 01 60 23 02 78.

MCPK (POURRAIN

Kévin) (auto entrepreneur)

Maçonnerie générale et
paysagère (Compagnon du
Tour de France).

Tél. : 06 31 34 73 86
et 01 60 23 52 17.

THOMAS GIROT

Entretien et aménagement
d'espaces verts, élagage
(chèque emploi service).

Tél. : 09 52 07 28 68
et 06 28 06 89 28.

VERDIERE MAISON & JARDIN

(auto entrepreneur)

Bricolage et entretien de
jardins.

Tél. : 01 60 09 45 86
et 06 61 87 20 05.

et les autres...

AU LAURIER ROSE

Fleuriste à Rebais.

Tél. : 01 64 20 93 21.

EARL « LES CHANOIS »

Maraîchers à Chamoust (aux Chanois).

Vente directe sur place les mercredis, vendredis et samedis.

Tél. : 06 16 51 05 35 ou 06 23 15 03 66.

BANSEPT PATRICK

Charcutier, cuisinier et traiteur

Tél. : 01 60 23 60 31 ou 06 77 82 32 37.

ECO-BRIE

Alimentation naturelle, biologique, artisanat équitable et documentations

Tél. : 01 60 23 57 92 et www.ecobrie.com

L'ATELIER DE VERONIQUE

Tapissier-garnisseur et réfection de sièges anciens et modernes.

Tél. : 01 60 23 58 02.

LA MAISON DES FLEURS

Fleuriste à La Ferté-sous-Jouarre

Tél. : 01 60 01 70 24.

L'ERMITAGE

Chambre d'hôtes à louer et possibilité d'organisation de petits événements
dans salle de 70 m².

Tél. : 06 20 36 69 34

LE DOMAINE DES CHAUMES

Salle de réception, hébergement et traiteur.

Tél. : 01 60 23 60 67.

PRATIC SERVICES

Installation d'antennes TNT, SAT et hertzienne

Tél. : 06 79 20 93 02

praticservices77@gmail.com

2RIS

Informatique assistance (conseil, installation, maintenance et vente).

Tél. : 06 84 79 60 95.



à savoir

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le CCAS de la commune souhaiterait savoir si des Saintaldais ou des Saintaldaises seraient intéressés par des portages de repas à domicile.

Avant de mettre éventuellement en place ce service, un recensement doit être réalisé. Vous seriez intéressé ? Faites-le savoir au 06 71 10 35 52 ou 01 60 23 66 16.

DERNIERS JOURS POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pour voter aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014 et aux élections européennes de mai, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Les formalités sont à effectuer en mairie. Munissez-vous de votre carte d'identité,

d'un justificatif récent de domicile et du nom de la commune où vous étiez précédemment inscrit.

N° de tél. pour une inscription pendant la fermeture de la mairie : 06 88 91 76 37.

BOIS À VENDRE

Lors de coupes de bois par les cantonniers dans la commune, le bois est récupéré, coupé et entreposé dans le hangar communal. Il est ensuite vendu 25 € le stère à des foyers aux revenus modestes. 11 stères sont disponibles.

Faites-vous connaître en mairie.

RÉDUCTION D'IMPÔTS AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

A ne pas oublier : tout don à la Fondation du patrimoine avant le 31 décembre 2013, se traduira par une réduction d'impôts de 66 % pour les particuliers et les entreprises. Ces dons ont permis, et permettront encore, de restaurer l'église progressivement.

Merci par avance de cette aide qui allège d'autant le budget communal.

Renseignements et souscriptions en mairie ou directement auprès de la Fondation (tél. : 01 53 67 76 06 ou délégation-ile-de-France@fondation-patrimoine.com)



Le carnet de Sainte-Aulde

Naissances

Leyna SERBEST est née le 27 août 2013.

Mariages



Chloé MARÉ
et Sébastien ZACHAREWICZ
se sont mariés le 28 septembre 2013



Patricia BOSSENO et Nadine BAHIN
se sont mariées le 28 septembre 2013

Décès

Christiane SEGARD est décédée le 15 octobre 2013 dans sa 83^e année.



Les rendez-vous à venir

Vendredi 20 décembre à 9 h 30

Noël des enfants de l'école

avec le spectacle d'Arthur, magicien ventriloque suivi de l'habituelle distribution de friandises et de cadeaux par le Père Noël en personne.



**Vendredi 20 décembre
à 15 h**

Noël des anciens

Rencontre conviviale en mairie avec la distribution des colis de Noël pour ceux qui les ont souhaités et la collation offerte à tous ceux qui ont envie de partager un moment ensemble.

**Attention ! La mairie sera fermée du 23 décembre 2013
au 2 janvier 2014.**

**Pour les urgences seulement et pour les inscriptions sur les listes
électorales, merci de téléphoner au 06 88 91 76 37.**

Samedi 11 janvier 2014 à 16 h

Vœux du maire et du conseil municipal

Cérémonie des vœux présentés à la population, suivie d'un vin d'honneur et accueil des nouveaux habitants de l'année 2013 à qui un présent est offert.



**Dimanche 25 janvier
à partir de 15 h**

Galette des rois des Amis de Sainte-Aulde

Organisée par les Amis de Sainte-Aulde (salle des mariages). Occasion de renouveler son adhésion autour de la traditionnelle galette et du cidre offerts aux adhérents.

Vendredi 31 janvier à 20 h

Assemblée générale de l'association FRV SENS (salle Stoll)



LA BIBLIOTHÈQUE DE CAUMONT PROTÉGÉE

Le seul inconvénient des bibliothèques en plein air est la... pluie ! Celle de Caumont vient d'être protégée par un plexiglas amovible « fait maison » qui n'empêche pas de voir les livres.

N'oubliez pas de vous arrêter, comme à la 2^e bibliothèque située dans l'abribus de la place Édith Thomas, rue du Bourg.

Empruntez, gardez, échangez, approvisionnez. Bref, à consommer sans modération.